

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

**Place des Combattants**

**Tel 04 77 73 53 46**

**Séance du 14 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALLARD JL,

Excusés avec pouvoirs, FONT F (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à BOULHOL M), BONNARD R (pouvoir à CHARRE Y)

Absents :

Procurations : 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

**Délibération N° 015/2024**

**Objet : Approbation de la convention Pôle prévention et santé au travail du Centre de gestion de la Loire**

Monsieur le Maire rappelle les obligations en matière de sécurité et protection de la santé des agents placés sous son autorité en faisant référence à l'article 2-1 du décret n°85-603 du 10 juin 1985.

Il propose de confier cette mission au centre de gestion de la Loire, donne lecture de la convention Pôle prévention et santé au travail du Centre de gestion de la Loire et propose de retenir l'option 3 : médecine du travail + prévention des risques professionnels

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve la convention Pôle prévention et santé au travail du Centre de gestion de la Loire
- Retient l'option 3 : Médecine du travail + préventions des risques professionnels
- Autorise Mr le Maire à signer les pièces nécessaires à venir
- S'engage à inscrire au budget communal les crédits nécessaires au mandatement des dépenses engendrées.

Farnay, le 15 mars 2024

La secrétaire  
Monique D'AVERSA



Publié sur le site  
internet le 15/03/2024  
par Béatrice Gouy  
Secrétaire générale

Le Maire  
Jean-Alain BARRIER

